



POST TENEDRAS IVX

## ARRÊTÉ

donnant le nom de "Boulevard Jacques Dalcroze"  
à l'actuelle rue des Casernes.

du 7 janvier 1958

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête adressée au Conseil d'Etat en date du 21 février 1955 par M. le Dr Charles Silvestre, président des Vieux Belletriers de Genève, proposant de donner le nom de Jacques Dalcroze à une rue de notre ville;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

vu la proposition du Département des travaux publics de donner le nom de Jacques Dalcroze à l'actuelle rue des Casernes en y adjoignant un tronçon de la rue Pierre Fatte;

vu les préavis favorables de la Ville de Genève en date du 9 décembre 1957 et celui des Archives d'Etat en date du 14 décembre 1957.

## ARRÊTÉ :

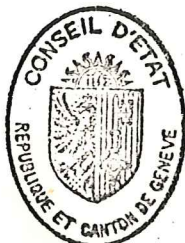
Il est donné le nom de "Boulevard Jacques Dalcroze" à l'actuelle rue des Casernes en y adjoignant le tronçon de la rue Pierre Fatte compris entre le Cours de Rive et la rue Ferdinand Hodler, en souvenir d'Emile Jacques Dalcroze (1865 - 1950) éminent musicien, l'un des hommes qui ont le mieux servi par leur art et Genève, et la Suisse.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle dénomination est fixée au 10 juin 1958.

o o o

## Communiqué à :

Travaux	3 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.
VG	1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

*F. Combel*